

- Période de sélection : 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 pour IFR 2016, 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 pour IFR 2017, 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 pour IFR 2018
- Critères de sélection :
 - Etre membre à jour de cotisation du club de race UFR depuis plus d'un an
 - Avoir fait 3 concours RCI niveau 3 classés avec les critères obligatoires suivants :
 - o 1 concours multi-races fait en France
 - o 1 championnat régional ou 1 sélectif ou 1 IFR ou 1 CACIT
 - o 1 concours effectué hors de sa région
 - Participer à la Nationale de Travail de l'année en cours (le classement n'est pas obligatoire)

Il est à noter que la Nationale de travail pourra compter dans les 3 concours nécessaires pour se sélectionner : au choix du conducteur.

Chaque année au mois de Juillet le capitaine de l'équipe de France sélectionnera les membres sur la base des meilleures moyennes obtenus par les meilleurs binômes. Ainsi nous demanderons à tous les conducteurs qui souhaitent se sélectionner d'envoyer copies de leur carnet de travail à Franck Weber : seiji_web@yahoo.fr

Pour toute questions sur le sujet, n'hésitez pas à contacter Franck Weber (commission Utilisation et Capitaine : 06 13 80 48 54)